



CESSEZ DE NOUS COLLER DES FRAIS À PAYER

TENEZ TÊTE À DE GRANDES COMPAGNIES DE CARTE DE CRÉDIT

Ne soyons pas dupes ! Cinq (5) croyances à propos des frais d'interchange

Mythe #1 : Les frais d'interchange sont basés sur le coût du traitement des transactions.

Réalité factuelle : Une transaction de 1 \$ et une transaction de 100 \$ devraient coûter la même chose pour traiter la transaction, mais les frais sont basés sur un pourcentage du coût total de la vente – pourquoi ?

Mythe #2 : Le marché des cartes de crédit est concurrentiel.

Réalité factuelle : Deux compagnies ne constituent pas un marché concurrentiel ! Visa et MasterCard contrôlent la plus grande partie du volume des transactions par carte de crédit.

Mythe #3 : Les frais d'interchange au Canada sont conformes aux taux chargés dans le reste du monde.

Réalité factuelle : En fait, le Canada se voit imposer des frais d'interchange parmi les plus élevés lorsque comparés aux taux pratiqués ailleurs dans le monde :

- Australie – 0,45 %
- Grande-Bretagne – 0,79 %
- Suède – 0,90 %
- Belgique – 1,35 %
- USA – 1,75 %
- Canada – 2 %.

Mythe #4 : Les marchands ne veulent pas payer de frais d'interchange.

Réalité factuelle : Les marchands ne s'opposent pas au paiement de frais de service dans la mesure où ceux-ci correspondent au coût réel de la prestation du service en question.

Mythe #5 : Les frais d'interchange servent à payer la sécurité et la protection contre la fraude.

Réalité factuelle : Une grande partie des frais d'interchange sert à couvrir les coûts de programmes d'incitation luxueux, d'avantages corporatifs et de pourriels (recyclage) en provenance des grandes compagnies de cartes de crédit.